

Rapport d'activité 2024

Sommaire

- Le mot du Président 4
- Retour sur l’année 2024 6
- 2024 en chiffres 8
- Sitreva et ses adhérents 10
- Un maillage territorial de proximité 12
- Les élus 14
- Les équipes 15
- Moderniser les déchèteries pour accueillir les nouvelles filières 16
- Un nouveau mode de gestion et une modernisation du centre de tri 18
- Accompagner le geste de tri Hors foyer 20
- La collecte et les apports 22
- Le tri des emballages et des papiers 23
- Les apports en déchèterie 24
- L’origine et le mode de valorisation des déchets 26
- Les sites de traitement 28
- Le budget 30
- Nos partenaires locaux et nationaux 34
- Glossaire 36

Le mot du Président



Stéphane Lemoine
Président de Sitreva

« 2024 aura permis de nouer un partenariat avec le Syctom de Paris pour l'incinération d'ordures ménagères, ce qui nous place au cœur des enjeux métropolitains et inter-régionaux. »

2024 aura été marquée par de fortes incertitudes, tant au niveau international que français. La gouvernance de nos institutions aura été fortement mise à mal par les événements qui ont émaillé l'année. Dans ce contexte, parfois anxiogène, les collectivités locales ont garanti un socle de stabilité et de continuité pour nos concitoyens.

Sitreva, par son action, a renforcé les capacités et l'infrastructure du territoire en matière de gestion des déchets. Des chantiers structurants ont été lancés, notamment sur le secteur de Dreux : agrandissement et modernisation du centre de tri, restructuration complète du quai de transfert et de la déchèterie. Ces deux chantiers représentent une enveloppe globale de près de 30 millions d'euros, investis pour pérenniser l'activité et la rendre plus efficace. Ils s'achèveront avant la fin de l'année 2025 et permettront un véritable saut qualitatif.

Au-delà de ces deux projets majeurs, nous avons continué d'œuvrer pour la modernisation de nos équipements, afin d'accueillir les usagers dans des conditions optimales. L'année qui s'achève aura vu l'inauguration de la nouvelle déchèterie à Saulnières, dimensionnée et pensée pour accueillir l'ensemble des flux de déchets existants et à venir. Nous avons également investi dans deux nouveaux compacteurs à déchets sur notre quai de transfert de Droue-sur-Drouette, afin d'optimiser le transport des déchets recyclables.

Sitreva a eu à cœur de développer les nouvelles filières sur ses déchèteries afin d'offrir le meilleur service possible à ses usagers. Nous avons été parmi les premiers à déployer la filière des déchets du BTP, avec des résultats très prometteurs.

L'implication du syndicat dans la gestion des déchets à l'échelle régionale s'est également concrétisée dans le renouvellement de partenariats avec certains de nos voisins, dont les habitants sont accueillis dans les déchèteries gérées par Sitreva. L'année 2024 aura également permis à Sitreva de nouer un partenariat avec le Syctom de Paris pour l'incinération d'ordures ménagères, ce qui nous place au cœur des enjeux métropolitains et inter-régionaux. Cette entente est un marqueur fort de la position de Sitreva et de la qualité de notre service.

La force de notre structure, c'est son ancrage territorial. Nous sommes présents au plus près des habitants, et nous œuvrons au quotidien pour vous garantir un geste de tri toujours plus efficace et un traitement des déchets toujours plus vertueux.

Retour sur l'année 2024



Janvier

La délégation de service public (DSP) de la gestion et la reconstruction du centre de tri attribuée à Paprec prend effet.



Février

Création d'une direction Qualité Hygiène Sécurité et Environnement afin de renforcer la maîtrise et l'anticipation des risques.



Avril

La déchèterie de Saulnières (28) est inaugurée en présence de Christian Albert, maire de Saulnières, de Gérard Sourisseau, Président de l'Agglo du Pays de Dreux et de Christophe Le Dorven, Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir.



Juin

Pose de la première pierre du chantier de rénovation du centre de tri Trivalo28 situé à Dreux (28).



Octobre

La déchèterie de Boullay-Thierry (28) devient une végeterie.



Octobre

L'avenant au contrat de DSP du centre de tri pour le préfinancement des travaux est signé.



Septembre

Début des travaux de modernisation du centre de tri. Pendant la fermeture, les emballages et les papiers sont triés au centre de tri du Blanc-Mesnil (93).



Août

Début du chantier de rénovation de la déchèterie et du quai de transfert de Dreux (28).



Novembre

Travaux de pose et mise en service de nouveaux compacteurs au quai de transfert de Droue-sur-Drouette (28).



Décembre

Convention de partenariat avec le SYCTOM de Paris pour le traitement des ordures ménagères à l'UVÉA pour la période 2025-2027.



Décembre

Renouvellement du partenariat d'accès aux déchèteries avec l'agglomération d'Évreux Portes de Normandie (EPN).

2024 en chiffres

258 684 t
réceptionnées*

252 222 t
traitées*

105 571 t
collectées par les
5 établissements membres



90 382 t
apportées dans les
26 déchèteries



56 676 t
d'apports extérieurs



5 973 t
de déchets d'activité
des entreprises



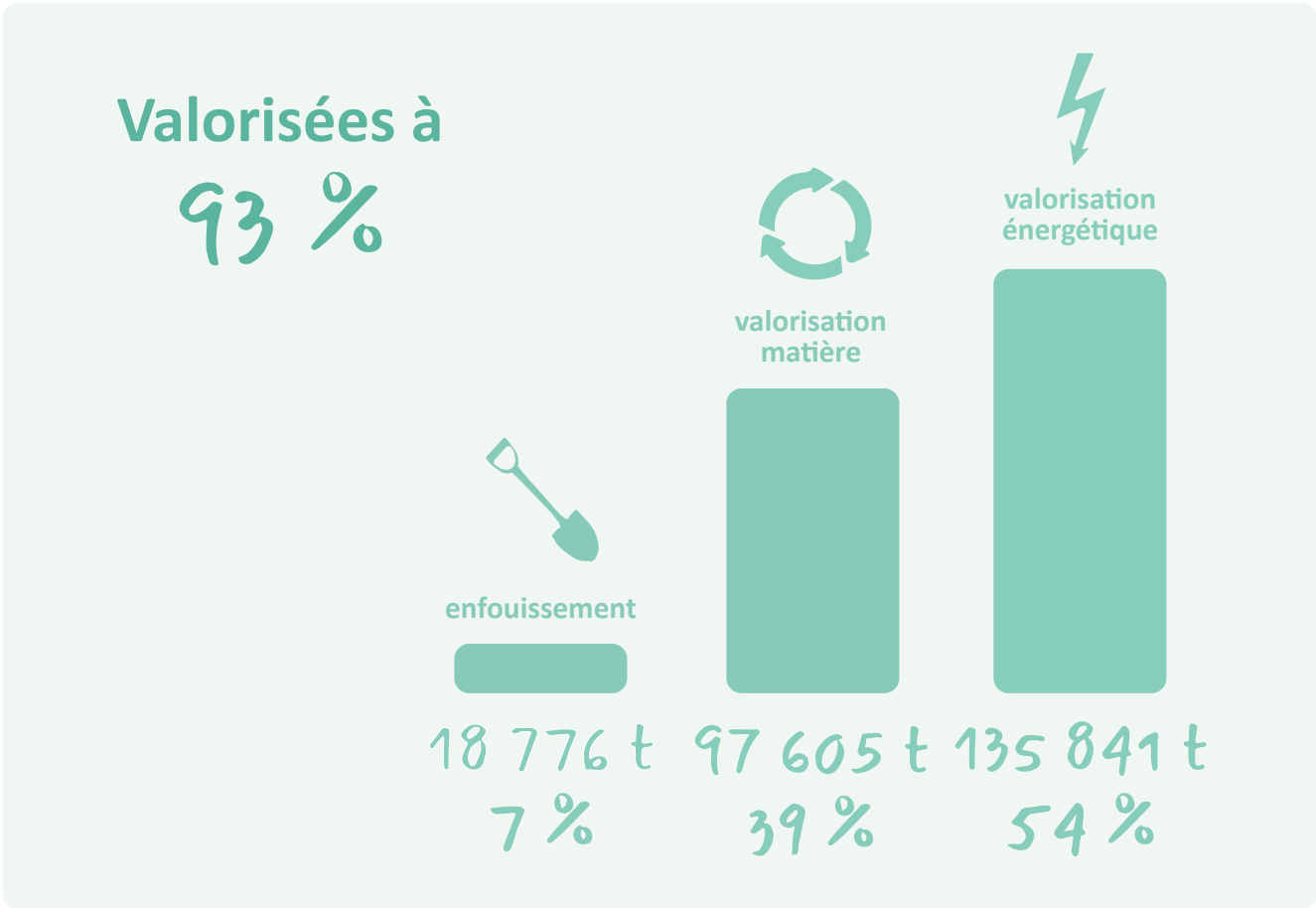
82 t
de déchets issus
des chantiers Sitreva



6 462 t
stockées au 31/12
sur nos 5 quais de transfert



*L'écart entre les tonnes réceptionnées et les tonnes traitées correspond à la variation des stocks.



Sitreva...

... et ses adhérents

Sitreva est un syndicat mixte chargé de traiter et de valoriser les déchets ménagers de son territoire.

Ses 5 membres assurent la collecte des déchets ménagers dans leurs périmètres respectifs et Sitreva transporte, trie et traite les déchets qui lui sont confiés.

Le syndicat gère également un réseau de 25 déchèteries et une végéterie.

Son siège administratif est situé à Rambouillet.

 **218**
Communes

 **310 230**
Habitants

Nos membres



CA du Pays de Dreux
81 communes
117 182 habitants
Siège : Dreux



CC Portes Euréliennes d'Île-de-France
28 communes (sur les 39 communes de la Communauté de Communes)*
33 295 habitants
Siège : Épernon



SICTOM de la région d'Auneau
42 communes*
34 119 habitants
Siège : Ouarville

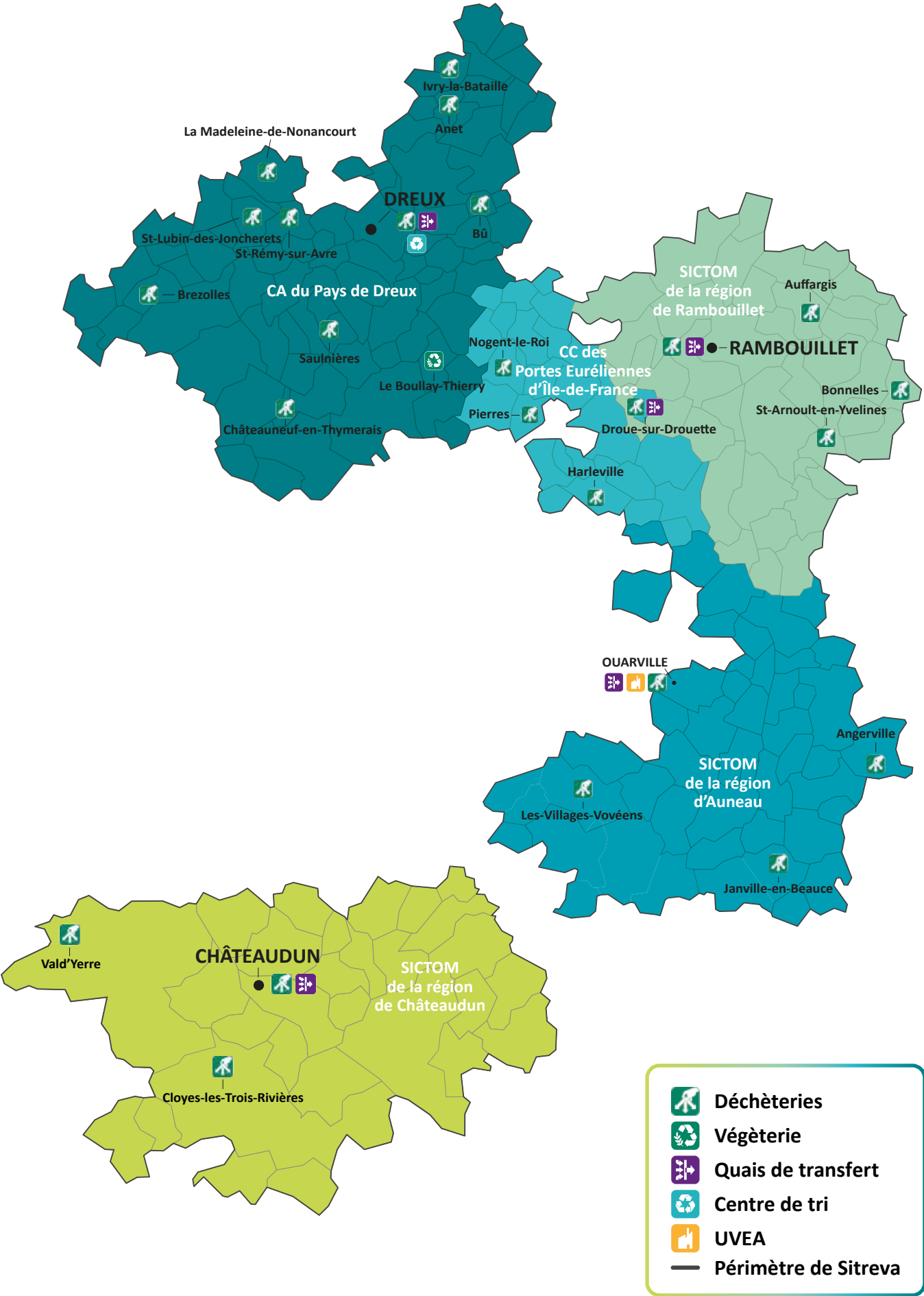


SICTOM de la région de Châteaudun
28 communes
35 235 habitants
Siège : Châteaudun

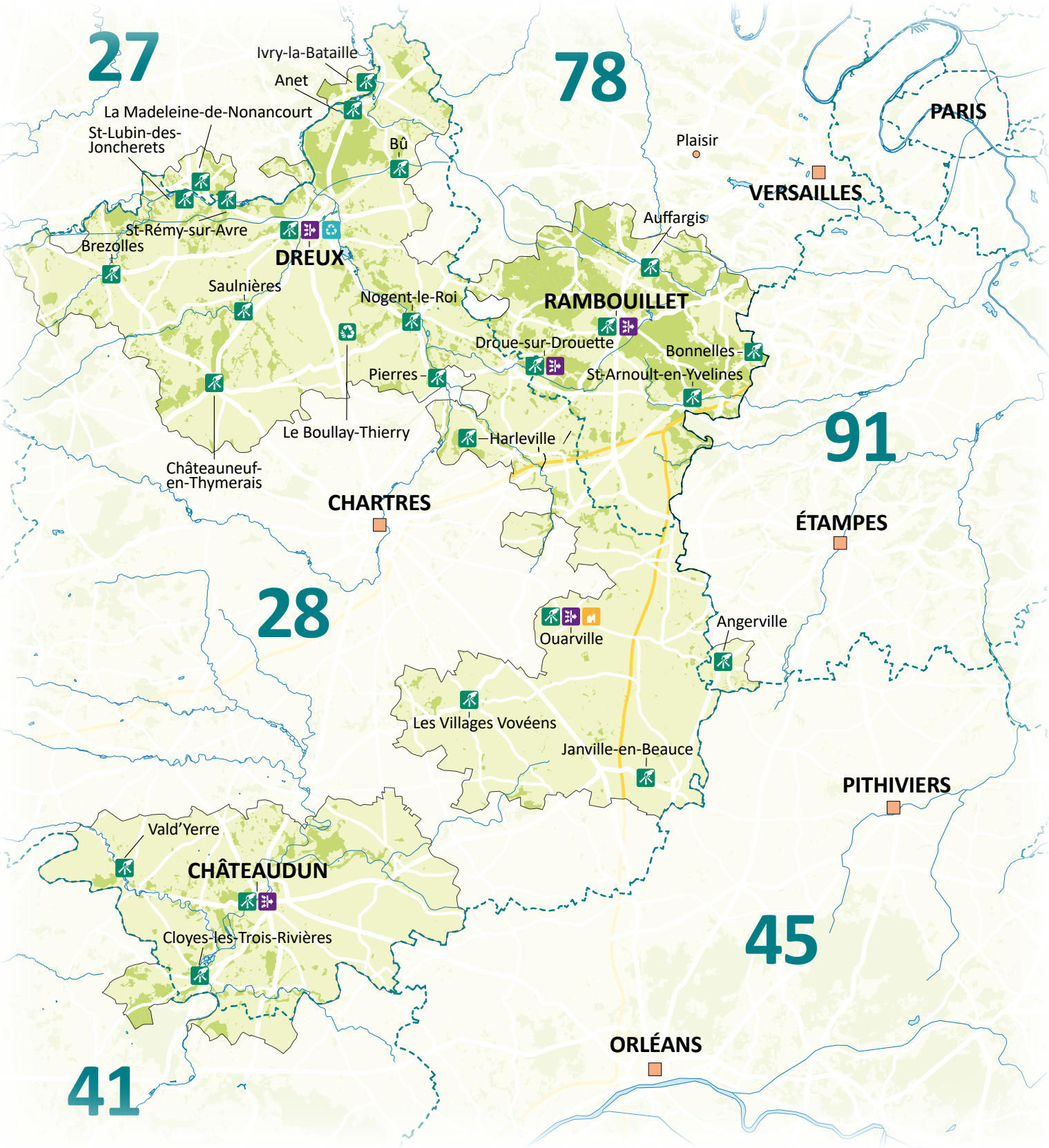


SICTOM de la région de Rambouillet
40 communes
90 399 habitants
Siège : Rambouillet

* La commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien est en partie sur le territoire de la CC des Portes Euréliennes d'Île-de-France et du Sictom de la région d'Auneau.



Un maillage territorial de proximité



Déchèteries



26 sites (dont 1 végéterie)
23 types de déchets admis
Exploitant : Sitreva

660 706 passages en déchèterie
90 382 t collectées

Quais de transfert



5 sites :
Châteaudun (28), Dreux (28), Droue-sur-Drouette (28), Ouarville (28) et Rambouillet (78)
Exploitant : Sitreva

226 488 t
volume des apports transférés par Sitreva

Centre de tri



1 site : Trivalo 28 (Dreux, 28)
24 000 t
capacité annuelle
Exploitant : Paprec

17 486 t réceptionnées
16 569 t triées



Unité de valorisation énergétique et agroalimentaire



1 site : Uvéa (Ouarville, 28)
74 %
taux de performance énergétique
Exploitant : Suez

134 993 t Réceptionnées
66 814 MWh Production d'électricité



Les élus

Sitreva est administré par un Comité syndical de 34 élus locaux, qui représentent les 5 membres du syndicat dont sont issus son Président et ses Vice-présidents.



Stéphane LEMOINE
Président

Les Vice-présidents

Loïc BARBIER
Délégué aux Déchèteries

Pierre-Yves KOPPE
Délégué aux Finances, au Patrimoine, et au Contrôle de gestion

Jean-Yves DEBALLON
Délégué aux Relations extérieures et Institutionnelles en Centre-Val de Loire

Benoît PETITPREZ
Délégué à la Stratégie et aux Affaires juridiques

Bruno GUITTARD
Délégué au Suivi de la délégation de service public

Daniel MORIN
Délégué au Centre de tri

Virginie ROLLAND
Déléguée à la Communication

Éric SÉGARD
Délégué aux Travaux et à l'Équipement

Daniel COLLET
Délégué à l'Exploitation et à la Valorisation

Nicolas BELHOMME
Délégué à l'Environnement

Sophie WILLEMIN
Déléguée à la Sécurité

Les conseillers syndicaux

Titulaires

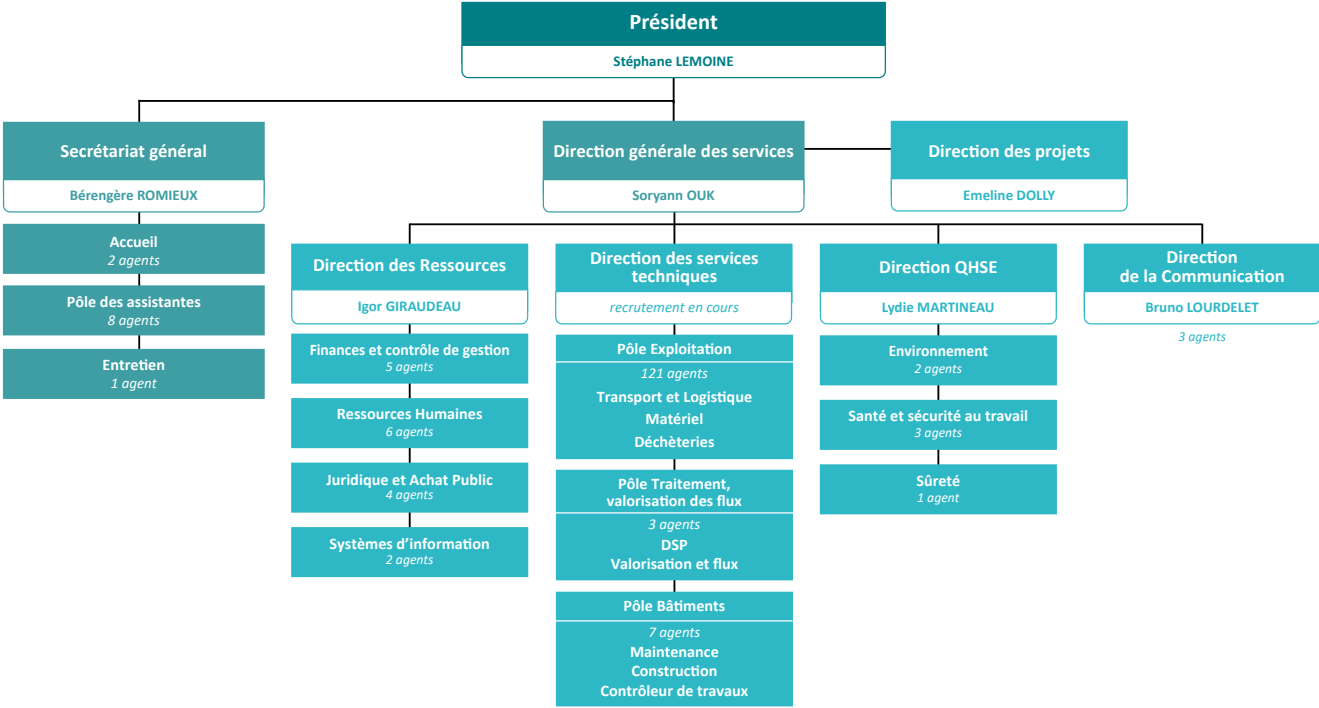
Christian ALBERT, Sybille DE BEAUDIGNIES, Pierre BONNEAU, Xavier CARIS, Rémy CHABANNES, Denis CHERON, Mariam CISSE, Thierry CONVERT, Jean-Pierre CUYER, Jean-Michel DUBIEF, Jean-Louis FLORES, Jacques FORMENTY, Géraud GARNIER, Jacques GEFFROY, Olivier LECOMTE, Pascal LEPETIT, Pierre LOKKO, Catherine LUCAS, Josette PHILIPPE, Philippe POMMEREAU, Jean-Louis RAFFIN, Gérard SOURISSEAU, Jacques TROGER.

Suppléants

Talal ABDELKADER, Romuald AMELINE, Patricia BERNARDON, Jean-François BLANC, Alex BORNES, Mazid CALAS, Frédéric CALLU, Annie CAMUEL, Michel CRETON, Dominique DE VOS, Annick FRÉON, Laëtitia GIRARD, Frédéric GIROUX, Sylvie HENAU, Aïssa HIRTI, Arnaud JARDIN, Jean-Louis JUSTEAU, Alain LAJUGIE, Vanessa LAMBOURG, Rodolphe LANGLAIS, Sébastien LEROUX, Michaël LE SAULNIER, Pierre LEPORTIER, Yolande LETORT, Michel MALHAPPE, Sylvie MARGOT, Gilles MERCIER, Adrien MOCKELYN, Ismael NEHLIL, Pierre SANIER, Jean-Claude SOLIGNAT, Jacky VANSON, Valérie VERDIER, Frédéric VEYE DIT CHARETON.

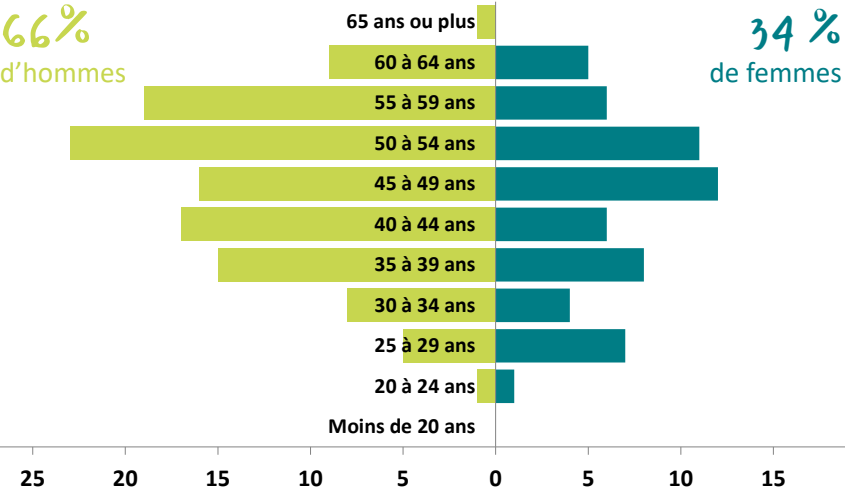
Les équipes

Organigramme



Les effectifs

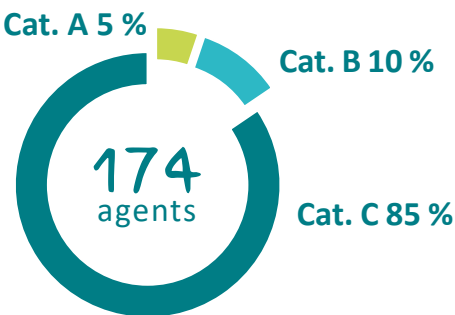
Les effectifs par sexe et par âge



24 %
Part de la masse salariale dans les dépenses de fonctionnement

5,9 %
Travailleurs handicapés

Les effectifs par catégorie d'emploi



367
Formations dispensées

Moderniser les déchèteries pour accueillir les nouvelles filières



La déchèterie de Saulnières, entièrement reconstruite, est inaugurée le 10 avril 2024 par Stéphane Lemoine, Président de Sitreva, Christophe Le Dorven, Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Gérard Sourisseau, Président de l'Agglo du Pays de Dreux, Christian Albert, maire de Saulnières, Evelyne Delaplace, conseillère départementale et maire de Vert-en-Drouais, Loïc Barbier, Vice-président de Sitreva délégué aux déchèteries, Daniel Colleu, Vice-président de Sitreva délégué à l'exploitation et la valorisation et Pierre-Yves Koppe, Vice-président de Sitreva délégué aux finances.

Depuis plusieurs années, Sitreva rénove et agrandit ses déchèteries pour fluidifier la circulation, renforcer la sécurité des usagers et améliorer le tri des déchets notamment grâce à la mise en place de nombreuses filières de Responsabilité Élargie du Producteur (REP). En 2024, c'est la déchèterie de Saulnières en Eure-et-Loir qui a été entièrement reconstruite.

Saulnières, une déchèterie de dernière génération

Sitreva poursuit son programme de rénovation des déchèteries. En 2024, c'est au tour de la déchèterie de Saulnières. Cette petite déchèterie, située au cœur du territoire de l'Agglomération du Pays de Dreux, n'avait ni eau ni électricité lorsque Sitreva en a repris la gestion.

Le site a rouvert au public le 8 avril 2024. Entièrement reconstruit, il est doté d'équipements

plus fonctionnels et sécurisés, assurant un meilleur accueil et un service de proximité pour les usagers.

Un site dimensionné pour accueillir les nouvelles filières de recyclage

C'est désormais 4 500 m² qui sont consacrés au tri des déchets avec la présence de 11 quais contre 4 initialement, d'un espace de collecte des petits déchets et d'un sous-sol pour la collecte des DEEE et des DDS.

La déchèterie est désormais en capacité d'accueillir les nouvelles filières de recyclage qui se développent

depuis plusieurs années et que Sitreva met en place sur la plupart de ses sites. L'objectif est d'améliorer le tri pour favoriser le recyclage des déchets et ainsi réduire sensiblement l'enfouissement.



La création de 11 quais améliore le tri des déchets

Une circulation facilitée et une sécurité renforcée

La sécurité est également un axe fort du projet. La circulation a été repensée pour séparer les poids lourds et les usagers. Les quais sont sécurisés afin de prévenir tout risque de chute lors des dépôts. Enfin une entrée et une sortie distinctes ont été créées pour fluidifier la circulation.

Les systèmes de protection incendie répondent également aux dernières normes. Deux citernes enterrées ont été ajoutées pour lutter contre d'éventuels départs de feux et récupérer les eaux d'extinction.

Cette rénovation représente un investissement de 2 270 000 € pour Sitreva.

En fin d'année 2024, c'est un nouveau chantier qui s'est ouvert : la reconstruction de la déchèterie et du quai de transfert de Dreux. Après 8 mois de travaux la déchèterie la plus fréquentée de Sitreva a rouvert le 24 mai 2025. Elle est ainsi opérationnelle pour le pic d'activité de l'été.

Le déploiement de la filière REP PMCB dans les déchèteries

La loi Agec (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) du 10 février 2020 a créé une filière REP Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) pour prendre en charge la gestion et le recyclage des déchets du secteur du bâtiment. Elle concerne : le métal, les gravats, le bois, le plâtre, le plastique, la laine de verre et de roche, les déchets diffus spécifiques (DDS) et les menuiseries vitrées.

La filière se déploie dans l'hexagone depuis 2023. Dès le premier trimestre 2024, Sitreva a signé une

convention avec l'éco-organisme Valobat pour une mise en place de la filière dans les déchèteries.

Un meilleur tri des déchets en déchèterie

Dans 15 déchèteries, Sitreva a remplacé les bennes gravats en mélange par des bennes plâtre. Ce tri à la source facilite la valorisation des gravats et du plâtre.

Des racks pour la collecte des menuiseries vitrées ont été installés dans les déchèteries. Ces dernières pourront ainsi être valorisées en panneaux de particules ou en nouveaux profilés et le verre servira à produire de nouvelles vitres. Initialement, ces menuiseries étaient jetées dans la benne «Non recyclable» (ou Tout venant).

Cette nouvelle filière permettra de réduire la part de déchets incinérés ou enfouis.

En favorisant le recyclage, Sitreva réduit le montant de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) payée sur les déchets envoyés à l'Unité de Valorisation Énergétique et aux centres d'enfouissement.

Le déploiement en déchèterie de la filière est donc un réel atout pour Sitreva et pour l'environnement.

Les filières REP

Celui qui fabrique, qui distribue ou qui importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie selon le principe de responsabilité élargie du producteur (REP). C'est le concept du pollueur-payeur.

Les producteurs verseront aux éco-organismes une éco-contribution pour la gestion de leurs déchets. Les éco-organismes organiseront eux-même la collecte et le recyclage des déchets ou financeront les acteurs publics de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets.

Les éco-organismes favorisent la conception de produits plus durables et recyclables.

Un nouveau mode de gestion et une modernisation du centre de tri



Vue aérienne du centre de tri Trivalo 28.

Le centre de tri, initialement baptisé Natriel et localisé à Dreux, a été confié à l'entreprise PAPREC dans le cadre d'une délégation de service public, à compter du 1^{er} janvier 2024. À cette occasion, le centre de tri a été renommé Trivalo 28.

Une rénovation pour améliorer la performance

Au mois de septembre 2024, le centre de tri a totalement arrêté son activité, afin de rentrer dans sa phase de travaux. Les déchets recyclables de Sitreva, pendant toute la phase de travaux, sont acheminés par Sitreva jusqu'au centre de tri du Blanc-Mesnil (93).

Les travaux remplissent plusieurs objectifs :

- Moderniser l'équipement et le mettre en conformité avec les nouvelles normes et exigences. Le centre de tri modernisé sera adapté à l'extension des consignes de tri. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les usagers sont invités à trier tous les emballages et les papiers. Le nouvel équipement sera ainsi capable

d'effectuer un tri affiné des plastiques et des petits aluminiums. Il sera également en mesure de capter le flux développement (voir encadré).

- Augmenter la capacité de tri du centre à 30 000 tonnes par an (précédemment 24 000 tonnes), permettant de répondre aux besoins croissants de Sitreva mais aussi à ceux des collectivités avoisinantes, Trivalo 28 étant le seul centre de tri localisé en Eure-et-Loir.
- Améliorer les dispositifs de sécurité et notamment la protection contre les risques d'incendie.

Un équipement de pointe

Si l'enveloppe extérieure du centre de tri est conservée, tout comme le bâtiment administratif, l'intérieur sera entièrement rénové et le process sera totalement remplacé par du matériel dernier cri. Une extension est également prévue afin de créer une

surface de stockage aval, fluidifiant les évacuations des matières triées.

Au niveau du hall amont, trois alvéoles de vidage, de type FIFO (First In, First Out), seront créées. Le principe : les déchets qui sont déposés en premier sont triés en premier. Ils sont vidés par les camions d'un côté de l'alvéole et sont chargés dans la trémie chargeuse de l'autre côté. Les déchets ne sont ainsi plus stockés sur une longue durée. Cette circulation des déchets permet d'améliorer les conditions de travail des opérateurs, de préserver la qualité des emballages et papiers et de réduire les risques d'incendie.

En ce qui concerne le process, le centre de tri modernisé comprendra du matériel neuf et performant. Il sera désormais en capacité de capter les petits aluminiums et de séparer les films plastiques. Sept trieurs optiques assureront un tri selon la composition des déchets. L'équipement sera également capable de traiter de nouveaux gisements grâce à une trémie d'alimentation ouverte de sacs.



Un séparateur à courant de Foucault dernier cri permettra de collecter les petits aluminiums.

Le centre de tri aura ainsi de bien meilleures performances de captation des flux. Les progressions les plus remarquables par rapport à l'ancien centre de tri concernent les taux attendus de la captation de l'aluminium et du plastique.



Installation des machines dans le nouveau centre de tri.

En matière d'organisation, le centre de tri fonctionnera avec deux équipes se relayant chaque jour. Le rôle d'insertion du centre de tri sera conservé, notamment pour les postes de valoristes.

En termes d'investissements, le chantier de modernisation de Trivalo 28 représente une enveloppe de 22 millions d'euros hors frais financiers, dont près de la moitié uniquement pour le changement du process de tri. Il s'agit d'un investissement important pour Sitreva, au service des territoires eurélien et drouais.

La mise en service du nouveau centre de tri devrait intervenir à l'automne 2025.

Le flux développement

Le flux développement est un flux d'emballages en plastique captés dans les centres de tri dernière génération dont fera partie Trivalo 28.

Il regroupe plusieurs familles d'emballages : les bouteilles, flacons, pots et barquettes en PET foncé et opaque, les barquettes en PET clair, les pots et barquettes en polystyrène (PS) ainsi que les barquettes multi-couches.

Une fois triés et regroupés, ces emballages sont mis en balle puis acheminés vers l'un des deux centres de surtri actuellement en fonctionnement en France, bientôt rejoints par deux centres actuellement en construction et qui devraient être opérationnels d'ici 2025 et 2026. Ces centres effectuent un tri plus poussé des différentes familles d'emballages contenues dans le flux de développement pour leur permettre de rejoindre ensuite leurs filières de recyclage respectives, qu'elles soient déjà opérationnelles ou en cours de développement.

L'objectif est double :

- Garantir une qualité élevée de la matière triée pour en optimiser le recyclage ;
- Alimenter la R&D afin de développer de nouvelles filières de recyclage des emballages en plastique.

Accompagner le geste de tri hors foyer



Sensibilisation au tri et au compostage en collaboration avec le Sictom de la région d'Auneau.

Sitreva est présent sur le terrain pour sensibiliser les usagers au tri et à la valorisation des déchets. Les ambassadeurs du tri de Sitreva et de ses membres proposent de nombreuses animations dans les écoles et les entreprises et participent aux événements du territoire.

Promouvoir le geste de tri au-delà du cadre domestique

En coopération avec les adhérents de Sitreva, les événements locaux sont l'occasion de promouvoir les actions de prévention et de sensibilisation auprès d'un large public, en mettant l'accent sur des points précis comme les extensions des consignes de tri ou le tri des biodéchets par la pratique du compostage. Ce dernier point fait systématiquement l'objet d'une mise en avant sur tous les événements. Il est également abordé lors d'animations pédagogiques spécifiques dans les écoles.

En 2024, 18 classes, représentant 344 élèves ont bénéficié d'animations compost/biodéchets. Parallèlement, 23 manifestations ont été couvertes par Sitreva dans 15 communes du territoire, permettant de sensibiliser plus de 2 000 personnes.

Trier c'est bien, mais bien trier c'est mieux

L'ambassadeur de tri est un véritable formateur. Multitâches, il est capable de transmettre et d'enseigner les bons gestes à tout type de public. Maillon indispensable de la communication terrain, il sillonne le territoire à la rencontre du public scolaire et adulte.

Les équipements industriels, de vrais outils de communication

Au cœur de la valorisation énergétique et matière, l'Unité de Valorisation Énergétique et Agroalimentaire (UVÉA) et le centre de tri des emballages sont tout autant des équipements industriels que des outils de communication. Leur visite apporte un plus dans la

sensibilisation des usagers en montrant la dimension concrète du traitement et de la valorisation des déchets.

Cette année 2024, l'UVÉA a reçu 480 visiteurs, essentiellement des groupes scolaires, soit deux fois plus qu'en 2023. En parallèle de ces visites, Sitreva exporte l'UVÉA sur tout le territoire par le biais d'un film immersif projeté dans un casque de réalité augmentée. Si la visite physique de l'usine peut être encore développée, l'usage de la technologie immersive est indispensable au vu de l'étendue du territoire et de la difficulté croissante que rencontrent les écoles pour effectuer des sorties scolaires.

Le même type d'équipement sera développé pour le nouveau centre de tri actuellement en construction.

Le tri des Biodéchets

Depuis 2024, les déchets biodégradables de jardin et de cuisine doivent être triés à la source. Le compostage est une des solutions possibles.

Les biodéchets représentent encore un tiers du volume de nos poubelles résiduelles et constituent un levier majeur de la réduction des déchets à la source. Majoritairement composés d'eau, ils nuisent également à l'efficacité énergétique de l'Unité de Valorisation Énergétique.



50
journées
de sensibilisation
en milieu scolaire



149
classes
sensibilisées



3 159
élèves ont bénéficié
du programme d'animation
pédagogique

Le programme d'animation pédagogique

Sitreva intervient dans les écoles du territoire, de la maternelle au lycée. Le programme pédagogique s'adapte à tous les âges pour sensibiliser les élèves aux gestes de tri, au compostage et pour présenter le parcours des emballages et de la valorisation des déchets.

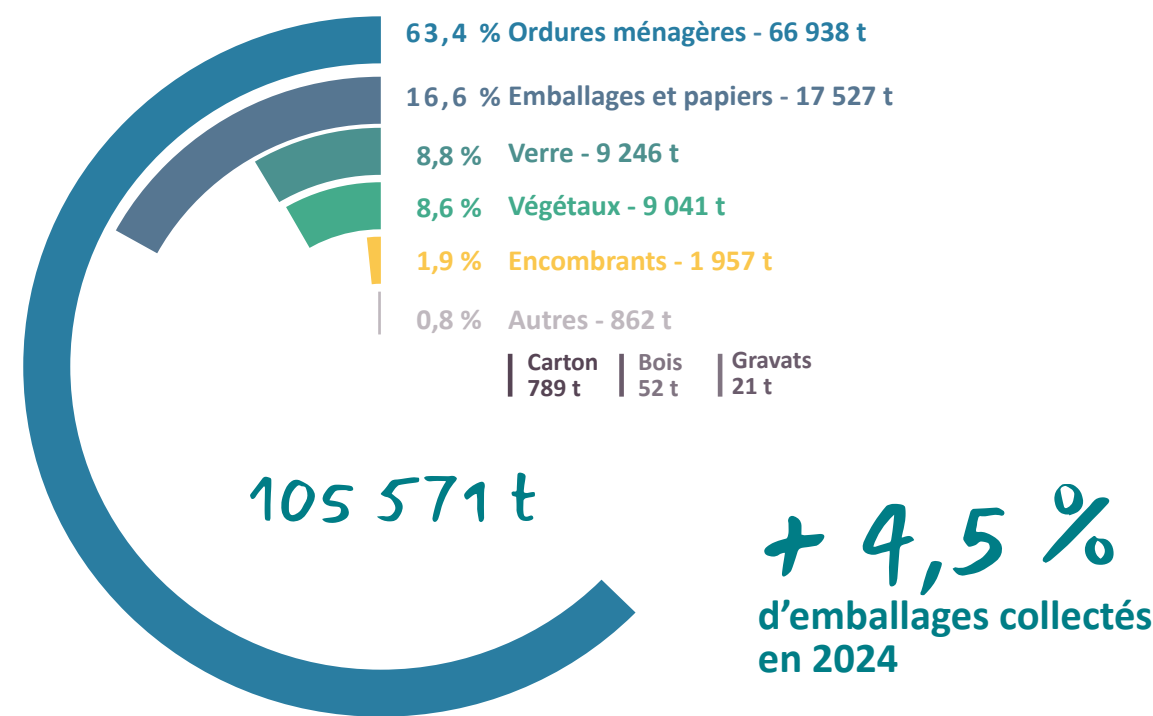
Ludique et participative, les animations proposent des échanges avec les élèves, la projection de films, des jeux pédagogiques, des quizz ou encore la distribution de documentation. D'autres thématiques peuvent être abordées comme le compostage, le gaspillage alimentaire ou la collecte de piles.

Sitreva organise également des visites de son centre de tri et de son Unité de Valorisation Énergétique et Agroalimentaire.

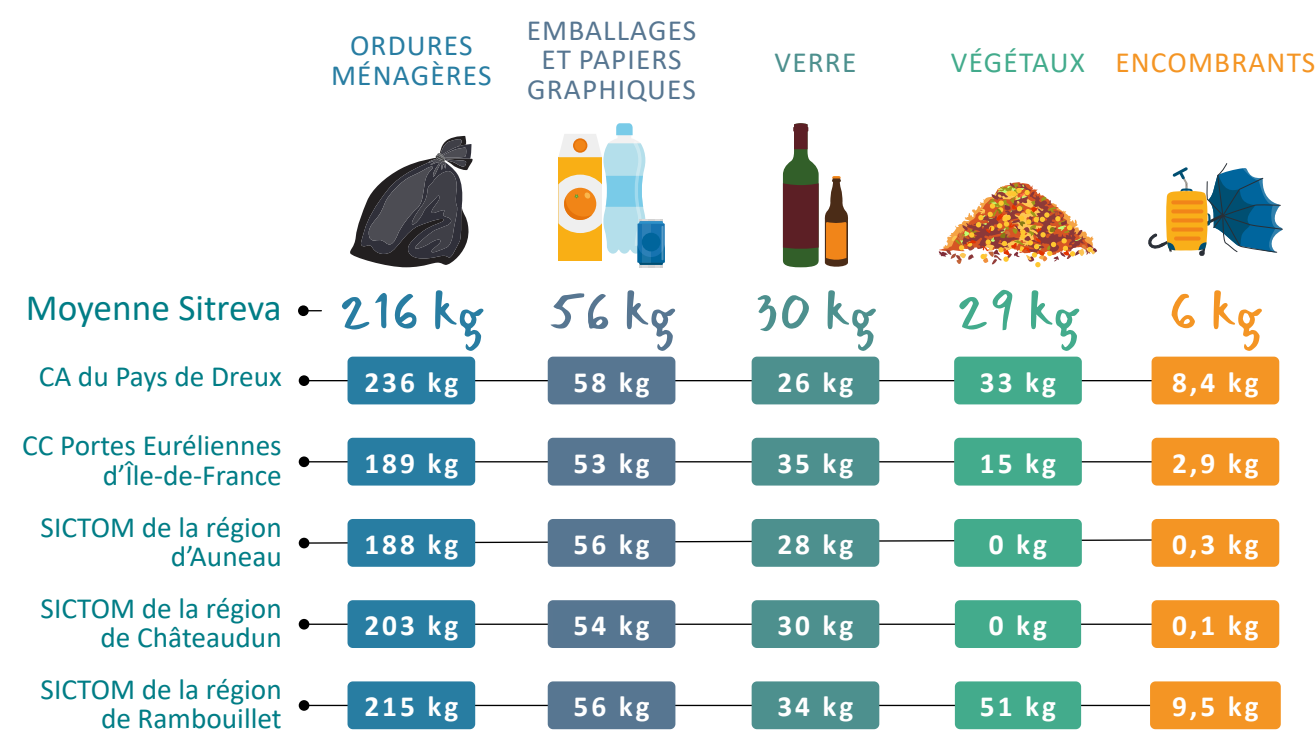
Mars	Intervention au Foyer Coatel Châteaudun (28) Troc aux plantes - stand sur le compostage Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) Fête du printemps - stand sur le compostage Sainte-Mesme (78)
Avril	Marché de printemps Villiers-le-Morhier (28) Distribution de Guides du tri au Foyer Coatel Châteaudun (28) CEFP Le Notre - sensibilisation au tri Sonchamp (78) Fête du Développement durable Cernay-la-ville (78) Nettoyage de printemps Auffargis (78)
Mai	ADAPEI 28 - Les Papillons Blancs d'Eure et Loir Châteaudun (28) Salon du bien-être animal et de la nature Châteaudun (28) Fête de la nature Le Perray-en-Yvelines (78)
Juin	Développement durable et parentalité Changé (28) Festi'Alliance Rouvray-St-Denis (28) Fête de la nature Les Essarts-le-Roi (78)
Juillet	Playa Tour Les Villages-Vovéens (28) Stand société Schüco Le-Perray-en-Yvelines (78)
Sept.	Journée Agriculture et Patrimoine Rambouillet (78) Journées du développement durable Rambouillet (78) Stand compost base militaire Rambouillet (78)
Oct.	Plogging «Cours pour la planète» Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (28) Fête de la pomme et de la châtaigne Saint-Léger-en-Yvelines (78) Stand compost IUT Rambouillet (78)

La collecte et les apports

La collecte en porte-à-porte par les membres de Sitreva



La quantité collectée en porte-à-porte par habitant



Le tri des emballages et des papiers



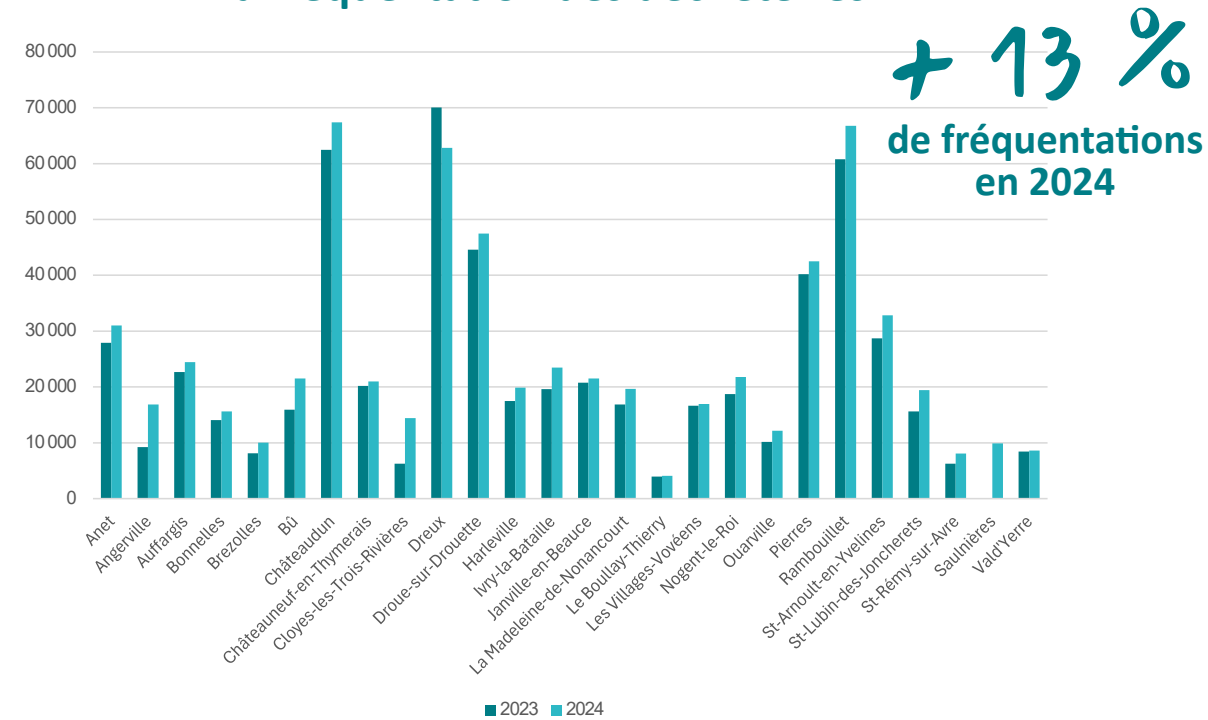
Les matériaux issus du tri

	Sitreva Trivalo 28
Acier	544 t
Aluminium	80 t
Carton	4 141 t
PET clair	998 t
PET couleur	161 t
PEHD	475 t
Films plastiques	85 t
Papiers graphiques	865 t
Gros de magasin	3 300 t
ELA (briques alimentaires)	218 t
Refus de tri	5 702 t
TOTAL	16 569 t

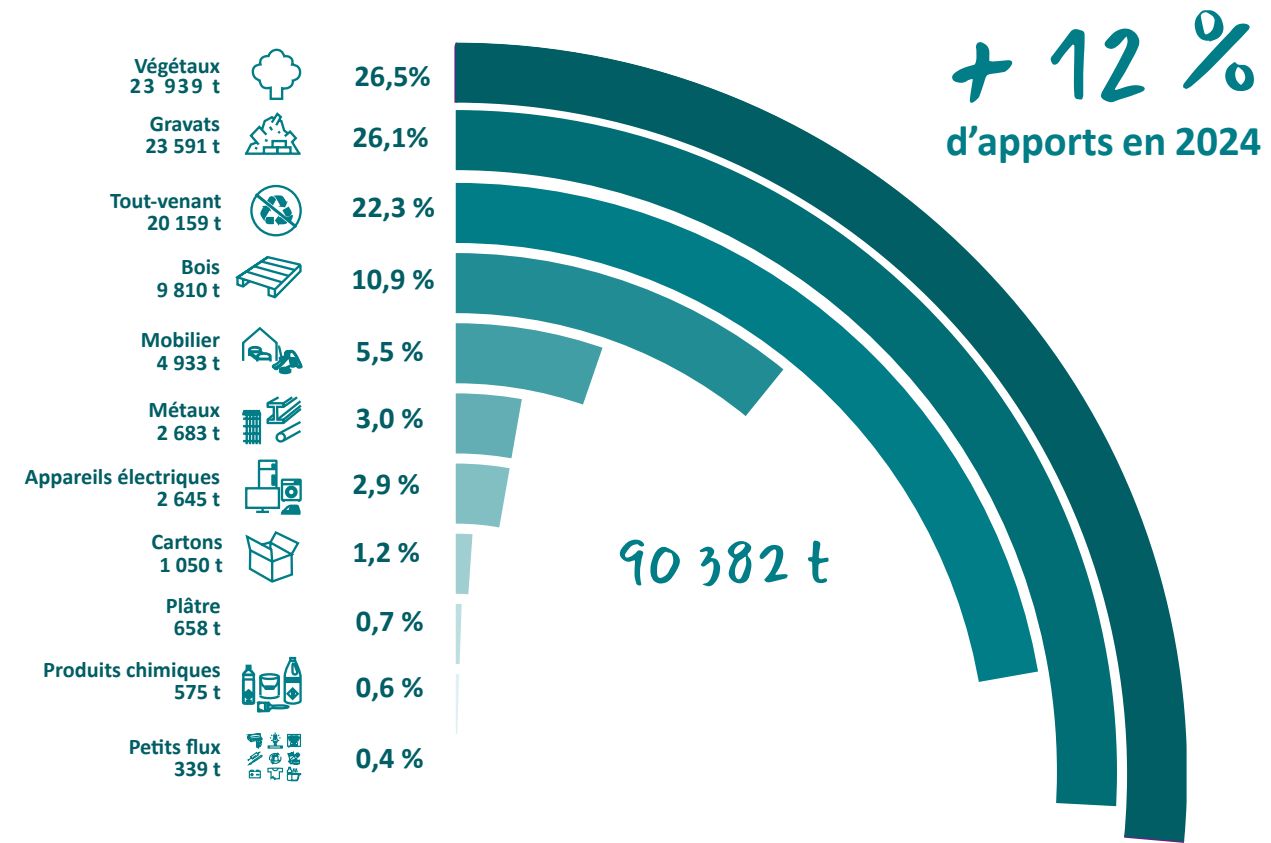
Les apports en déchèterie



La fréquentation des déchèteries



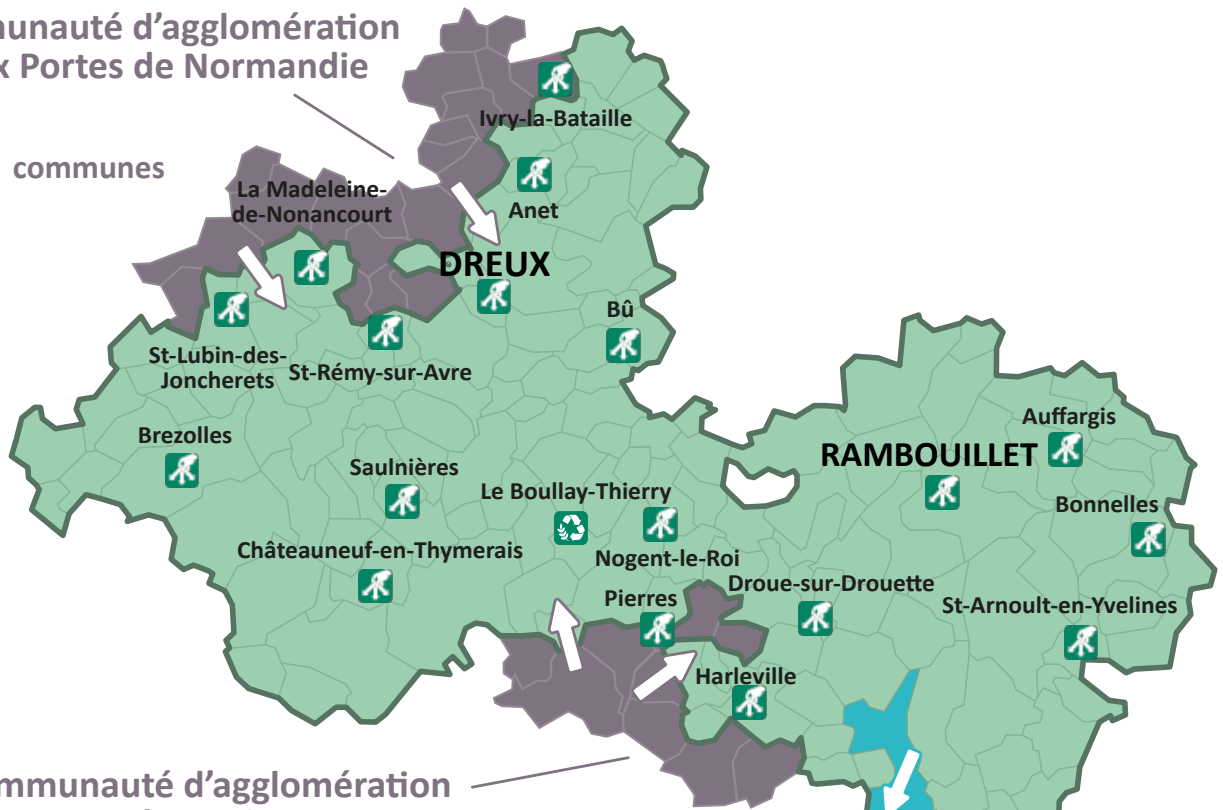
Les tonnages collectés en déchèterie



Les partenariats d'accès aux déchèteries

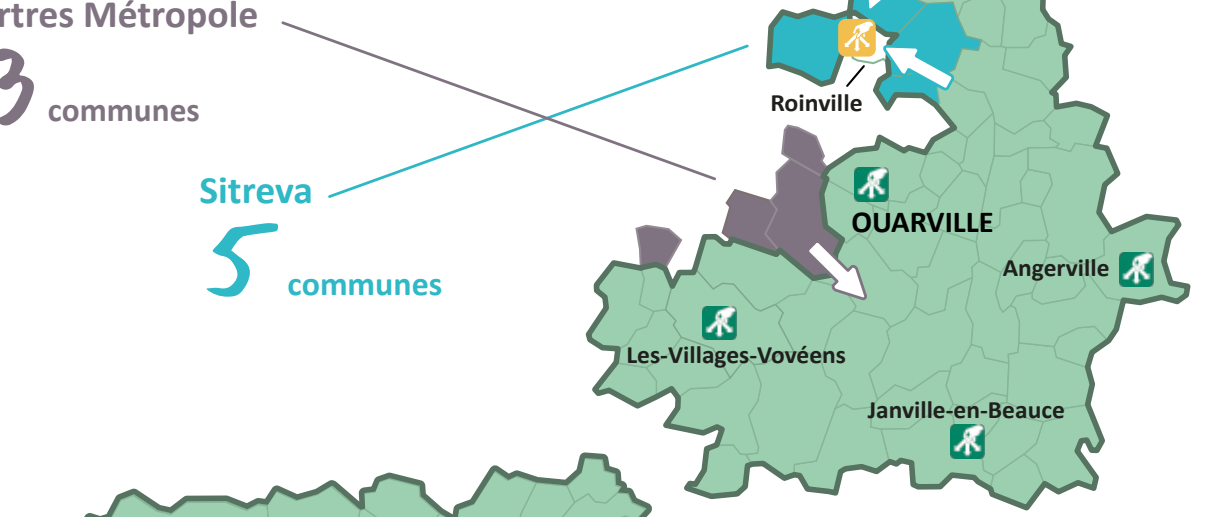
Communauté d'agglomération
Évreux Portes de Normandie

19 communes

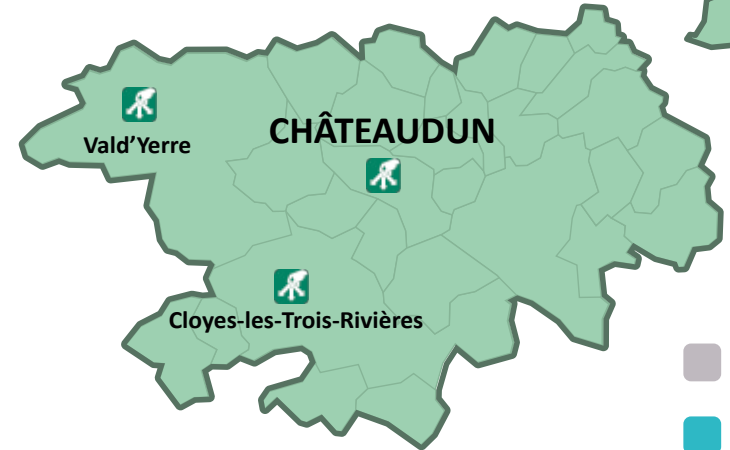


Communauté d'agglomération
Chartres Métropole

13 communes



Sitreva
5 communes



 Communes hors du territoire dont les habitants ont accès aux déchèteries de Sitreva

 Communes du territoire dont les habitants ont accès aux déchèteries hors du territoire de Sitreva

 Territoire de Sitreva

L'origine et le mode de valorisation des déchets

258 684 t
réceptionnées

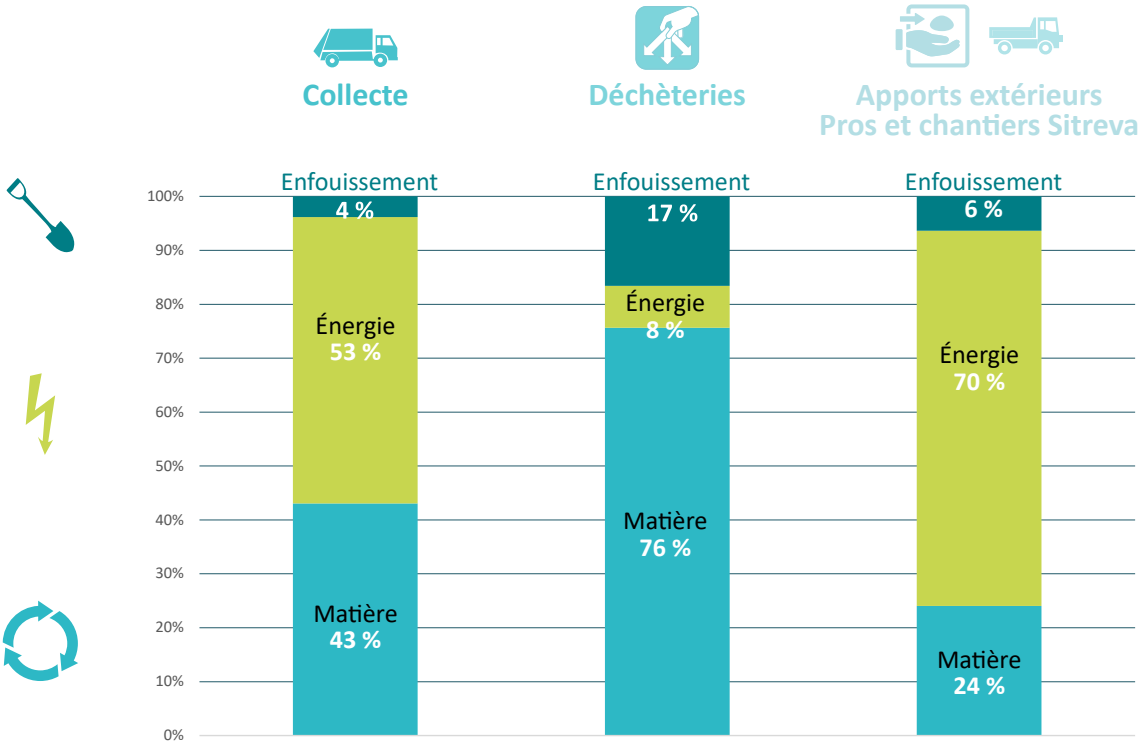
Déchets	Déchèteries	Collectes	Chantiers Sitreva	Apports pro	Apports extérieurs	TOTAL
Ampoules et néons	11					11
Batteries	69					69
Bois	9 810	52		382		10 244
Cartons	1 050	789		6		1 845
DASRI	1					1
DDS	575					575
DEA	4 933					4 933
DEEE	2 645					2 645
DIB					22 299	22 299
Emballages et papiers graphiques		17 527				17 527
Gravats inertes et à trier	23 591	21	5	679		24 296
Huiles alimentaires	19					19
Métaux	2 683		10	17		2 710
Ordures ménagères		66 938		293	34 377	101 608
Piles	20					20
Plâtre	658					658
Pneus				1		1
Radiographies	1					1
Textiles	218					218
Tout-venant	20 159	1 957	65	2 360		24 541
Végétaux	23 939	9 041	2	2 233		35 215
Verre		9 246		2		9 248
TOTAL	90 382	105 571	82	5 973	56 676	258 684

252 222 t
traitées

Dans l'objectif de diminuer la part de déchets enfouis, Sitreva a mis en place sur ses quais de transfert un dispositif de tri mécanique du Tout-venant (ou Non recyclable) à des fins de valorisation énergétique.



L'origine des déchets et leur mode de traitement



Les sites de traitement



190 671 t (75,6 %)
traitées en Région Centre-Val de Loire



46 655 t
valorisées en matière



Appareils électriques (161 t)
Galloo



Bois (6 471 t)
Paprec / Valterra



Cartons et papiers (3 288 t)
Paprec



Gravats inertes (14 571 t)
Pigeon / Minier / Les calcaires Dunois



Métaux (1 972 t)
Derichebourg / Rommel recyclage



Textiles (218 t)
Le Relais



Végétaux (19 198 t)
Soccoim / Compost du Dunois / Organo Beauce /
Beauce Compost / Valterra



Plâtre (658 t)



PEHD / PET (100 t)
Coved / Paprec



19 279 t (7,7 %)
traitées dans le reste de la France



18 852 t
valorisées en matière



Acier (544 t)
Celsa France / DECONS Aquitaine



Appareils électriques (1 122 t)
Envie 2E Nord Coolrec / Veolia triade /
Paprec D3E



Batteries (69 t)
GDE



Papiers et Carton (6 611 t)
DS Smith Recycling / Saica
VPK Paper Normandie / Essity
Norske Skog



PEHD / PET (1 086 t)
Paprec / PLASTIPAK PACKAGING
France / Freudenberg /
Wellman



Piles (1 t)
Chimirec



Tetra (218 t)
Revipac



Verre (9 201 t)
Verallia / OI Manufacturing



Piles (18 t)
Chimirec / Martin environnement



135 204 t
valorisées en énergie



Appareils électriques (28 t)
Galloo



Ordures ménagères (100 947 t)
Uvéa



Produits chimiques (256 t)
BS environnement / Sevia



Refus de tri (3 983 t)
Uvéa



Tout-venant (29 990 t)
Uvéa



8 812 t
enfouies



Appareils électriques (26 t)



Tout-venant (8 786 t)
ADS



247 t
valorisées en énergie



Produits chimiques (42 t)
Véolia / Triadis



Appareils électriques (205 t)
Artemise / Indaver



180 t
enfouies



Appareils électriques (180 t)



41 453 t (16,4 %)
traitées en Région Île-de-France



31 270 t
valorisées en matière



Ampoules (11 t)
PAPREC D3E



Appareils électriques (702 t)
Revival



Bois (4 167 t)
Dupille



Gravats en mélange (2 807 t)
Tersen



Gravats inertes (6 672 t)
Pigeon Granulats



Métaux (774 t)
Derichebourg



Mobilier (4 933 t)
Sepur



PEHD + PET (99 t)
Paprec FPR



Piles (1 t)
Epur idf



819 t (0,3 %)
traitées en Europe



819 t
valorisées en matière



Huiles alimentaires (19 t)
Quatra (Belgique)



PEHD + PET + Films plastiques (433 t)
Multipet / Replano / Vogt-Plastic / Texplast / Rcs
Rohstoffverwertung (Allemagne)
Hummel Sorts (Pays-Bas)
Renviro (Slovaquie) / Interseroh (Slovénie) / SP-
Berner Plastic Group (Espagne)



Papiers et Carton (287 t)
Papierfabrik palm / Maxauer Papierfabrik
/ Collecta Rohstoff / Rolf Kuehl Papierhandels (Allemagne)
Papresa (Espagne) / Stora Enso Landerbrugge (Belgique) /
Lucart SPA (Italie)



Aluminium (80 t)
Euro Overseas (Belgique) / Alunova Recycling (Allemagne)



Radiographies (1 t)
Recycl-M



Végétaux (11 103 t)
Compadrue / Donn vert / Sede / Dupille



401 t
valorisées en énergie



Appareils électriques (122 t)



Déchets d'activité de soins (1 t)
Triadis / BS Environnement / EFMT / SUEZ / Chimirec



Produits chimiques (278 t)
Triadis / BS Environnement / EFMT / SUEZ
/ Chimirec



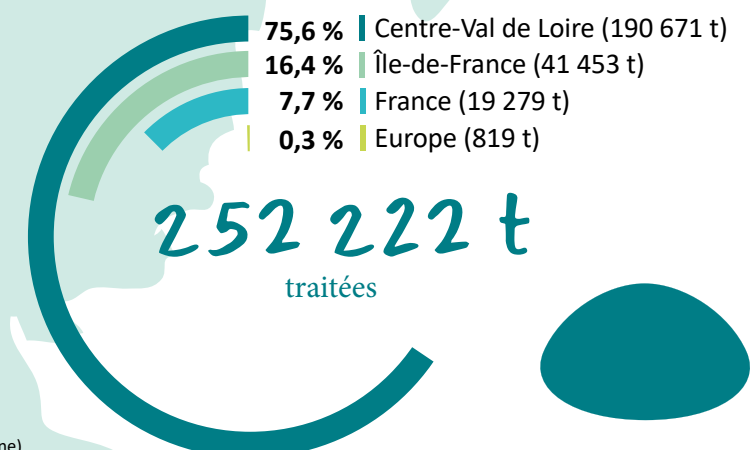
9 782 t
enfouies



Appareils électriques (112 t)



Tout-venant (9 670 t)
SEMAVERT



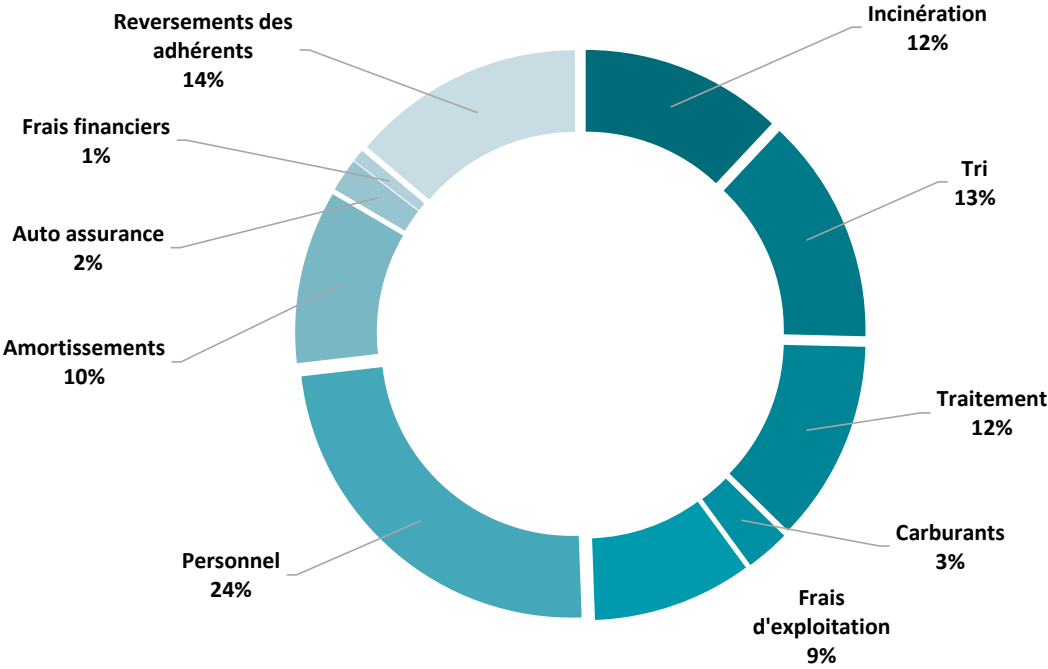
92 %
des déchets
traités localement

Le budget

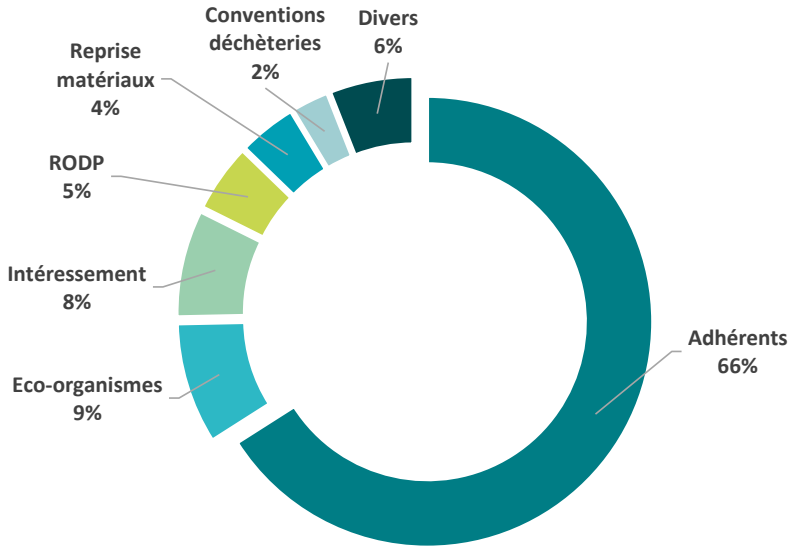
En 2024, le résultat de la section de fonctionnement s’est élevé à 3,868 M€, les charges de fonctionnement s’établissant à 40,637 M€ (dont 36,46 M€ de dépenses réelles) tandis que les recettes ont atteint un pic à 44,505 M€ (dont 43,93 M€ de recettes réelles). Cela est notamment dû aux reventes d’électricité de l’Unité de Valorisation Énergétique qui ont atteint un record exceptionnel en 2024 (3,01 M€ contre 1,53 M€ en 2023).

En investissement, le résultat est redevenu positif (0,5 M€) mais le report sur 2025 ne pourra être que de 0,18 M€ compte tenu d’un apurement lié au passage au plan comptable M57.

La ventilation des dépenses de fonctionnement

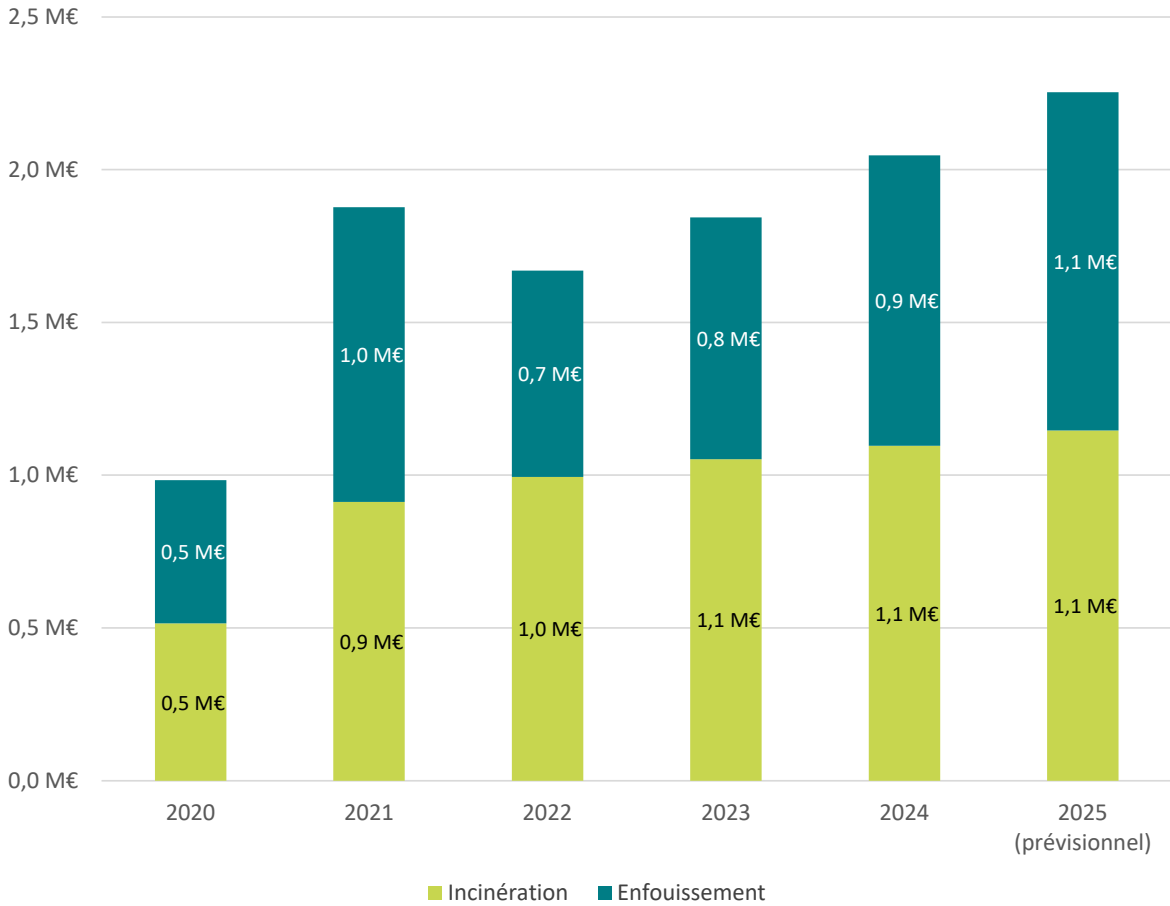


La ventilation des recettes de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement intègrent la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) que Sitreva reverse à l’État (2,046 M€ en 2024).

L’évolution de la TGAP

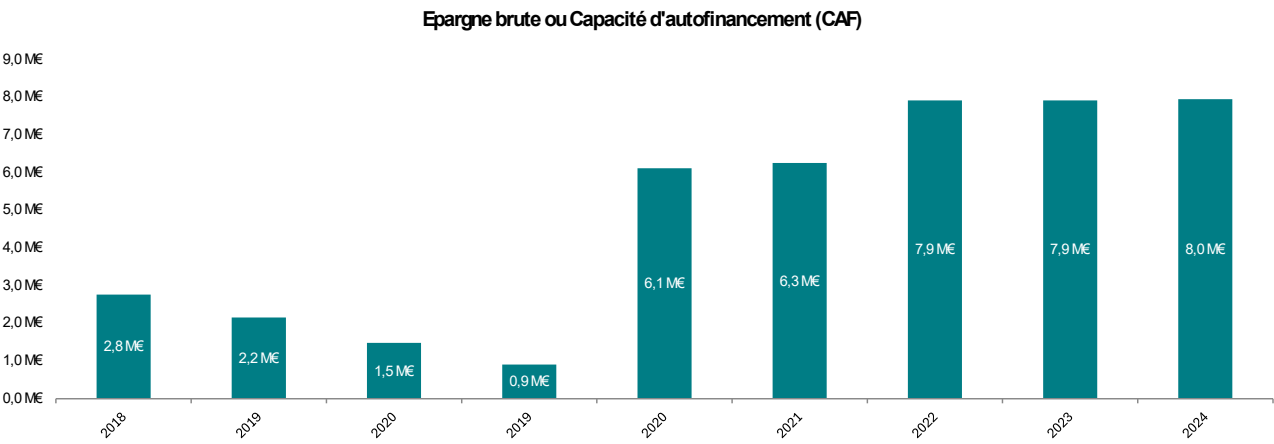


Les ratios 2021 - 2024

	2021	2022	2023	2024
CAF brute (budget principal et annexe)	6 151 755 €	7 923 491 €	7 922 053 €	7 955 102 €
CAF nette (budget principal et annexe)	3 395 817 €	4 519 917 €	4 881 501 €	5 173 780 €
Dépenses réelles de fonctionnement (par habitant)	96 €	123 €	120 €	117 €
Recettes réelles de fonctionnement (par habitant)	113 €	148 €	143 €	142 €
Dépenses réelles d’investissement (par habitant)	19 €	21 €	20 €	34 €
Encours de la dette au 31 décembre	18 139 245 €	18 028 321 €	18 621 186 €	19 324 963 €
Encours de la dette (par habitant)	48 €	58 €	60 €	62 €
Capacité de désendettement	2,9 ans	2,3 ans	2,6 ans	2,6 ans

La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) dégagée par le compte administratif 2024 est similaire à celle constatée au CA 2023. Pour 2024, elle s'élève ainsi à 7,96 M€.

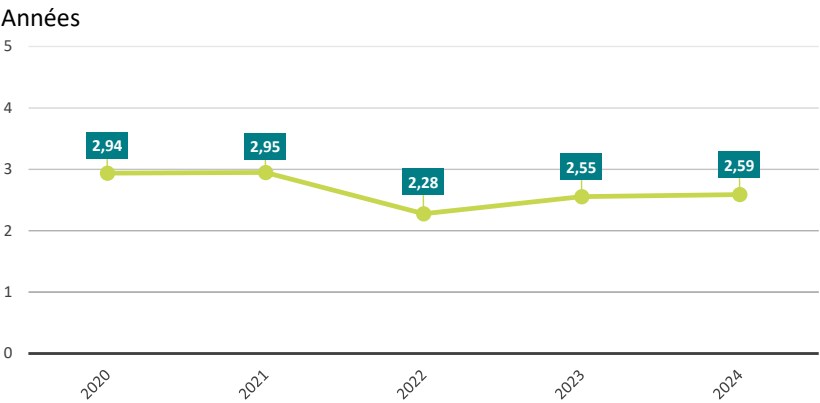


La dette

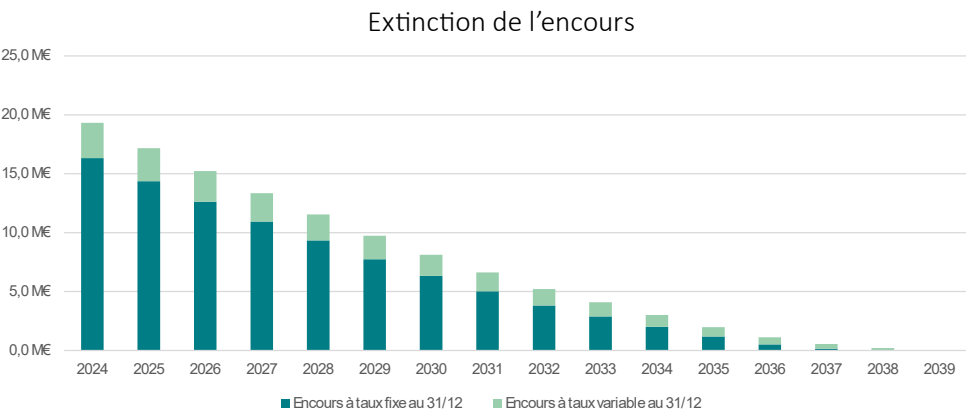
La capacité de désendettement

Le capital restant dû de Sitreva s'élevait à 19,325 M€ au 31 décembre 2024, avec une capacité de désendettement stabilisée à 2,59 ans, ce qui constitue un niveau très confortable.

De plus, l'intégralité de la dette se situe en 1A selon la classification Gissler, c'est-à-dire qu'elle est constituée d'emprunts ne comportant pas de risques (d'autant que 84,5 % de la dette a été contractée à taux fixe). Le taux moyen de l'encours s'établit à 1,62 %.



17
Procédures
de marchés publics
abouties en 2024



Détail des pôles budgétaires

Fonctionnement			Investissement		
Le traitement des déchets	Charges du traitement	15 167 125 €	Le remboursement de la dette	Charges à financer par des ressources propres	2 296 223 €
	Charges fixes de la DSP	--		Remboursement dette	2 296 223
	Charges variables de la DSP	10 316 128		Autres immobilisations financières	--
	Autres charges variables de traitement	4 850 996		Ressources propres	-- €
				Ventes	--
	Produits du traitement	11 295 060 €	Poids net du pôle budgétaire		-2 296 223 €
	Produits fixes de la DSP	2 172 282	L'équipement de renouvellement	Équipements de renouvellement	291 006 €
	Produits variables de la DSP	3 415 409		Subventions des équipements de renouvellement	--
	Recettes des filières de traitement	1 840 536		Poids net du pôle budgétaire	-291 006 €
	Soutiens des éco-organismes	3 866 833	L'équipement de développement	Équipements de développement	2 919 600 €
La gestion du syndicat	Poids net du pôle budgétaire	-3 872 065 €		Subventions des équipements de développement	--
	Frais de gestion	14 861 063 €		Poids net du pôle budgétaire	-2 919 600 €
	Frais de personnel	9 652 870	L'emprunt	Emprunts	3 000 000 €
	Charges financières	303 293		Poids net du pôle budgétaire	3 000 000 €
	Charges opérationnelles et de structure	4 904 901	Subventions	Charges des subventions	--
	Produits de gestion	2 854 585 €		Produit des subventions	27 845
	Remboursements sur charges de personnel	492 612		Poids net des subventions	27 845 €
	Produits des apports extérieurs	1 904 870			
	Revenu des immeubles hors DSP	92 719			
	Autres revenus	364 385			
La participation des membres	Poids net du pôle budgétaire	-12 006 478 €			
	Reversements	5 626 265 €			
	Reversements de Sitreva	5 426 265			
	Reversements entre membres	200 000			
	Produits de la participation	29 366 199,23 €			
	Contributions régulières	29 043 549			
	Contributions ponctuelles	--			
Les opérations ponctuelles	Participations entre membres	322 550			
	Poids net du pôle budgétaire	23 739 934 €			
	Charges ponctuelles	806 073 €			
	Charges exceptionnelles	6 073			
	Provisions et dépenses imprévues	800 000			
	Produits ponctuels	414 683 €			
	Produits exceptionnels	414 683			
	Reprises sur provisions	--			
	Poids net du pôle budgétaire	-391 389 €			

Nos partenaires locaux et nationaux

Les collectivités territoriales

Région Centre-Val de Loire



1 757 communes
2,5 millions d'habitants
Siège : Orléans

Département d'Eure-et-Loir



365 communes
431 575 habitants
Siège : Chartres

CA Rambouillet Territoires



36 communes
80 801 habitants
Siège : Rambouillet

CC Cœur d'Yvelines



31 communes
49 510 habitants
Siège : Neauphle-le-Château

CC de l'Étampois Sud-Essonne



37 communes
54 283 habitants
Siège : Étampes

CC du Grand Châteaudun



23 communes
42 000 habitants
Siège : Châteaudun

Région Île-de-France



1 297 communes
12 millions d'habitants
Siège : Saint-Ouen

Département des Yvelines



259 communes
1,4 millions d'habitants
Siège : Versailles

CC Cœur de Beauce



48 communes
24 985 habitants
Siège : Janville-en-Beauce

CC de la Haute Vallée de Chevreuse



10 communes
25 750 habitants
Siège : Dampierre-en-Yvelines

CC du Bonnevalais



19 communes
12 247 habitants
Siège : Bonneval

CC Perche et Haut Vendômois



23 communes
9 220 habitants
Siège : Fréteval

Les agences et associations



L'agence de la transition écologique, est un établissement public français créé en 1991. L'ADEME suscite, anime, coordonne, facilite ou réalise des opérations de protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.



Créée en 1987, l'association AMORCE constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets et de gestion durable de l'eau. Elle compte plus de 1 000 adhérents dont 2/3 de collectivités et 1/3 de professionnels.

Les éco-organismes

Les éco-organismes sont des entreprises investies par les pouvoirs publics de la mission d'intérêt général de prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP), la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.



Aliapur, acteur de référence dans le recyclage des pneus usagés, est une société dont les membres fondateurs sont, à parts égales, Bridgestone, Continental, Goodyear, Michelin et Pirelli. Ils valorisent les pneus qui sont déposés dans certaines de nos déchèteries.



Citeo est un éco-organisme créé par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.



Corepile assure la collecte et le recyclage des piles et batteries. Cet éco-organisme dispose de points de collecte dans les magasins, écoles, entreprises... et bien sûr en déchèteries.



Dastri collecte et traite les déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (DASRI) perforants de 2 catégories de bénéficiaires : les patients en auto-traitement et les utilisateurs d'autotests de diagnostic des maladies infectieuses transmissibles.



EcoDDS a pour mission d'encourager le tri, la collecte et le traitement de certains déchets chimiques.



Ecomaison apporte des solutions pour la collecte et la valorisation des meubles et literie, des articles de bricolage et de jardin, des jouets et des déchets issus du bâtiment. L'éco-organisme leur offre une 2^{ème} vie, les recycle ou les utilise comme source d'énergie.



Ecosystem organise la collecte, la dépollution et le recyclage des équipements électriques et électroniques (DEEE), des lampes à économie d'énergie et des petits extincteurs.



Le Relais est un réseau d'entreprise qui agit pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Il a entre autres développé l'activité textile. Le Relais est agréé par Refashion, l'éco-organisme des textiles d'habillement, linges de maison et chaussures.



Valobat est l'éco-organisme multi-matériaux pour la gestion de l'intégralité des déchets du bâtiment. Il gère notamment la REP PMCB (produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment) mise en place par la loi AGEC au 1^{er} janvier 2022.

Glossaire

Ambassadeur du tri

Il optimise la collecte sélective en informant et en sensibilisant la population sur le tri. Il entretient la motivation des habitants par le biais d'animations en milieu scolaire et de manifestations et réunions orchestrées sur le terrain.

Centre de tri

Installation permettant le tri des déchets issus des collectes sélectives afin de séparer puis de conditionner les déchets par matériau. Certaines des opérations de tri sont mécaniques tandis que d'autres sont manuelles.

Collecte sélective

Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets d'emballage mis dans des contenants prévus à cet effet, pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri ou de traitement.

Collectivités locales

Une collectivité locale est une partie du territoire d'un Etat, jouissant d'une autonomie de gestion partielle.

Compostage

Fermentation aérobie (en présence de l'oxygène de l'air) contrôlée qui aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

Déchets

D'après la loi du 15 juillet 1975, un déchet est défini comme : « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ».

Déchèterie

Espace aménagé, gardienné, clôturé, où le public peut apporter ses déchets en les répartissant dans des contenants distincts (ferrailles, déchets végétaux, gravats, tout-venant, papier/carton, verres, plastiques, huiles usagées ...) en vue de valoriser et traiter (ou stocker) les matériaux qui les constituent.

DDS (Déchets Diffus Spécifiques)

Les déchets diffus spécifiques correspondent à des déchets pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques.

DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement)

Les meubles en fin de vie et les pièces dont ils sont constitués sont appelés déchets d'éléments d'ameublement (DEA).

Déchets ultimes

Déchets qui ne sont plus valorisables, ni par recyclage ni par valorisation matière ou énergétique.

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Déchets des équipements électriques ou électroniques incluant tous leurs composants, sous-ensembles et consommables spécifiques (sauf le papier des imprimantes). Ils comprennent par exemple les produits « blancs » (électroménager), les produits « bruns » (TV, vidéo, radio, Hi-fi) et les produits « gris » (bureautique, informatique).

DIB (Déchet Industriel Banal)

L'ensemble des déchets en mélange non inertes et non dangereux produits par les activités habituelles d'un professionnel.

Éco-organisme

Un éco-organisme est une société de droit privé investie par les pouvoirs publics de la mission d'intérêt général de prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP), la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.

Filière REP

Le concept de filière « REP » (Responsabilité Elargie du Producteur) s'apparente au principe pollueur-payeur. Les producteurs concernés par ce dispositif sont tenus de contribuer à l'élimination des déchets issus des produits qu'ils ont mis sur le marché et qui sont arrivés en fin de vie.

Gros de magasin

Le gros de magasin désigne les papiers et petits cartonnages de mauvaise qualité.

Mâchefers

Sous produits issus de l'incinération des ordures ménagères. Les mâchefers dits valorisables peuvent être utilisés en techniques routières sous certaines conditions de mise en œuvre.

Ordures Ménagères (OM) ou Déchets Ménagers (DM)

Les Ordures Ménagères ou Déchets Ménagers sont des déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages.

PEHD (PolyÉthylène Haute Densité)

Matière plastique utilisée notamment pour la fabrication de bouteilles, flacons, fûts, conteneurs, tuyaux, tubes, poubelles. Ce polymère est un thermoplastique, ce qui permet d'envisager un recyclage matière.

PET (PolyÉthylène Téréphtalate)

Matière plastique utilisée notamment pour la fabrication de bouteilles, flacons, pots, films...

Plastiques

Variété de matières synthétiques très utilisées pour la diversité de leurs caractéristiques et performances (légèreté, relative inertie chimique, propriétés mécaniques, adaptabilité ...). Les matières plastiques sont des macromolécules, polymères ou co-polymères organiques, qui présentent une certaine plasticité lors de leur mise en œuvre, ce qui permet leur transformation par injection, extrusion, calandrage, etc.

PS ou Polystyrène

Le polystyrène est une matière plastique très répandue que l'on retrouve dans les produits de la vie courante tels que les emballages en mousse, les récipients alimentaires jetables et les jouets.

Recyclage

Opération visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Réemploi

Opération par laquelle un bien usagé conçu et fabriqué pour un usage particulier est utilisé pour le même usage ou un usage différent. La réutilisation et le reconditionnement sont des formes particulières de réemploi.

Refus de tri

Part des déchets sortant du centre de tri qui n'est pas dirigée vers les filières de recyclage de matériaux. Certains refus peuvent faire l'objet d'un traitement ultérieur. Le refus de tri est valorisé en énergie à l'Unité de Valorisation Énergétique et Agroalimentaire (UVÉA).

TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Cette taxe permet d'appliquer le principe « pollueur-payeur » aux activités ou produits polluants. Dans le cadre de la gestion des déchets, l'incinération et l'enfouissement sont soumis à la TGAP.

Tout-venant

Catégorie de déchets occasionnels provenant de l'activité domestique des ménages. En raison de leur volume ou de leur poids, le tout-venant nécessite un mode de gestion particulier. Il comprend notamment : des biens d'équipement ménagers usagés, des déblais, des gravats.

Traitement

Processus physiques, thermiques, chimiques ou biologiques, y compris le tri, qui modifient les caractéristiques des déchets de manière à en réduire le volume ou le caractère dangereux, à en faciliter la manipulation ou à en favoriser les valorisations (Directive 1999/31/CE du Conseil du 26 avril 1999, concernant la mise en décharge - JOCE du 16 juillet 1999).

UVÉA (Unité de Valorisation Énergétique et Agroalimentaire)

Unité de valorisation énergétique qui, par la combustion des déchets, permet de produire de l'électricité qui est revendue sur le réseau électrique ainsi que de la chaleur qui alimente les serres de tomates situées à proximité.

Directeur de la publication : Stéphane Lemoine
Rédacteur en chef : Soryann Ouk
Rédacteurs : Soryann Ouk, Bruno Lourdelet, Florine Authier
Graphistes : Florine Authier, Bruno Lourdelet
Ont contribué à ce rapport : Benoît Delahayes, Emeline Dolly, Lucille Domingues Vieira, Igor Giraudeau, Frédéric Lang, Maxime Magat, Lydie Martineau, Laurent Mialin, Carole Seveno, Noël Siboni, Sébastien Vasse
Crédits photos : Sitreva, David Vicent, Adobe Stock, Canva
Impression : Groupe Exprim
Tirage : 500 exemplaires
Dépôt légal : 2025



Siège social

Le Bois Gaillard - 28150 Ouarville

Siège administratif

19 rue Gustave Eiffel - ZA du Bel Air - 78120 Rambouillet
01 34 57 12 20 - sitreva@sitreva.fr

www.sitreva.fr

